



Déclaration publique d'intérêts

Membres du conseil d'administration de la SFSE

Je soussigné(e) Laurent Lamy

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité de membre du conseil d'administration de la SFSE.

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre du jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêt que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution et, le cas échéant, le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation.

1) Votre activité principale

1.1 Votre activité principale actuelle

Activité Libérale

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Activité salariée

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
Inscrit à Pôle Emploi comme demandeur d'emploi	domicile	Juillet 2017	?

Autre (activité bénévole, retraité)

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Activité Exercée au sein de l'organisme	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Article L. 1454-2 du code de la santé publique : « Est puni de 30 000 euros d'amende le fait, pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration. »

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relativement à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.



1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

Activité Libérale

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Activité salariée

Activité	Lieu d'exercice	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
Chef de projet en transverse sur les responsables médicaux régionaux au sein du laboratoire pharmaceutique AstraZeneca : 18 mois en CDD au sein de ce laboratoire pharmaceutique puis 18 mois comme prestataire sur le même poste en portage salarial via ITG (Institut du Temps Géré)	Rueil-Malmaison puis La Défense à partir de janvier 2016	16 juin 2014	17 juin 2017

Autre (activité bénévole, retraité)

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Activité Exercée au sein de l'organisme	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Je n'ai pas d'activité à déclarer dans cette rubrique

2) Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de la SFSE

Organisme (société, établissement, association,...)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
		<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Au déclarant <input type="checkbox"/> A un organisme dont vous être membre ou salarié		

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence de la SFSE

Organisme (société,	Sujet ou thème traité	Rémunération	Début	Fin
---------------------	-----------------------	--------------	-------	-----

Article L. 1454-2 du code de la santé publique : « Est puni de 30 000 euros d'amende le fait, pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L.1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration. »

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relativement à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.



établissement, association,...)			(mois/année)	(mois/année)
L'association Vivagora (vulgarisation et débat scientifique) était sur Paris mais a disparu depuis.	Focus Groupe sur les perceptions des pollutions des eaux liées aux médicaments par différentes parties prenantes réalisée par Vivagora pour le compte de la DGS et du ministère du développement durable.	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune Bénévole sur cette étude qui était une recommandation de mon stage effectué à la DGS au bureau de la qualité des eaux sur le PNRM.	Printemps 2012 sur 3 jours	
Institut Confiance, association Loi 1901 dissoute en 2015 de mémoire.	L'objectif de ce « think and do tank » était de former et conseiller les entreprises et le secteur public sur le thème de la confiance. En sus, nous souhaitions organiser l'événement « Une semaine pour la confiance » qui s'est transformé en un colloque de 2 jours « Reconstruire la confiance » +1 journée de formation à l'Ecole militaire du 2 au 4 décembre 2013.	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Au déclarant <input checked="" type="checkbox"/> A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (société de portage salariale)	02/2013	01/2014
Réseau Environnement Santé, 148 rue du faubourg Saint-Denis 75010 PARIS	Une mission sur les perturbateurs endocriniens pour le compte de la société agro-alimentaire Distriborg (substitution du BPA et autres PE dans les conditionnements alimentaires) qui avait sollicité le RES, lequel m'avait sous-traité une partie du travail et piloté mon activité. + Une mission de relecture et correction de supports de sensibilisation des élus de Rhône-Alpes aux sujets de santé-environnementale en partenariat avec le centre Léon Bérard. Prestation facturée mais non payée car le Conseil Régional n'aurait jamais versé la subvention promise.	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Au déclarant <input type="checkbox"/> A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (société de portage salariale)	12/06/2013 1/12/2013	31/10/2013 28/02/2014

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

3) Les activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de la SFSE

Actuellement et au cours des 5 années précédentes

Structure et Activité bénéficiaires du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début (mois/année)	Fin (mois/année)

Article L. 1454-2 du code de la santé publique : « Est puni de 30 000 euros d'amende le fait, pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration. »

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relativement à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.



Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

4) Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence de la SFSE

Structure concernée	Type d'investissement

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

5) Autres liens d'intérêt que vous considérez devoir porter à connaissance de la SFSE

Élément ou fait concerné	Commentaire	Début (mois/année)	Fin (mois/année)
Adhérent au club Innovation et entreprises	Adhésion individuelle qui me permet d'assister à des conférences ou afterworks autour de l'innovation et dans tous les domaines. Certains pourraient concerner la santé et l'environnement.	Début 2017	Fin 2018

Nom, date et signature : Laurent Lamy le 14 janvier 2018

Article L. 1454-2 du code de la santé publique : « Est puni de 30 000 euros d'amende le fait, pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L.1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration. »

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relativement à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.